

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de l'Ouest-de-  
l'île-de-Montréal

Québec 

**Lachine Est, la santé au cœur d'un nouveau quartier.**

**Coordination des activités de santé publique  
CIUSSS Ouest-de-l'île-de-Montréal**

Avis santé déposé à l'OCPM

Mars 2019

## Introduction

**Le rapport national sur l'état de santé de la population du Québec, publié en 2005, soulignait que, sur les 30 années d'espérance de vie gagnées depuis 100 ans au Québec, 8 étaient attribuables aux services de santé et 22 à l'amélioration de l'environnement, des habitudes et des conditions de vie.**

Le présent document constitue se veut ainsi un avis santé publique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal (CIUSSS ODIM) sur le futur développement du quartier Lachine Est.

Lachine Est, constitue un quartier porteur d'un héritage patrimonial industriel encore largement méconnu et longtemps négligé. C'est aussi un quartier avec un potentiel considérable pour le développement urbain - notamment par sa localisation, au bord du canal de Lachine et à proximité du centre-ville de Montréal comme en témoignent le bouillonnement de projets immobiliers.

D'emblée, le CIUSSS ODIM, accueille favorablement le développement d'un tel quartier qui favorisera le développement économique et social de Lachine. Cependant, il nous apparaît important de nous doter rapidement d'une vision globale et d'un encadrement efficace pour orienter de façon optimale pour la requalification de Lachine Est. Il n'est en effet pas courant que l'on puisse remodeler aussi profondément un territoire de 50 hectares au cœur de Lachine. Il s'agit là d'un enjeu trop important pour en laisser le contrôle aux seuls impératifs du marché immobilier.

Nous considérons important d'impliquer d'avantage certains acteurs majeurs tels le CIUSSS ODIM et les commissions scolaires ainsi que la communauté de Lachine puisque le développement de ce quartier aura un impact considérable sur leurs services et sur les populations qu'elles desservent.

Finalement, nous saluons la démarche présente de consultation publique qui nous apparaît comme l'avenue à suivre afin d'atteindre un développement harmonieux, transparent et consensuel des principaux acteurs interpellés, notamment les citoyens.



Dalia Toledano  
Directrice déléguée à la responsabilité  
Populationnelle et partenariat  
CIUSSS ODIM



Luc Paradis  
Coordonnateur des activités  
de santé publique  
CIUSSS ODIM

## **LACHINE EST, LA SANTÉ AU COEUR D'UN NOUVEAU QUARTIER OU À LA LUMIÈRE DES PRÉOCCUPATIONS DE SANTE PUBLIQUE**

Le projet Lachine Est, tel qu'il serait envisagé actuellement, consisterait au développement d'environ 5 000 adresses sur des terrains initialement voués à l'industrie.

Force est de constater l'ampleur du projet, le CIUSSS ODIM présente certaines recommandations afin de répondre aux préoccupations de santé publique reliées à ce type de développement. Afin de bien cerner ces recommandations, il nous apparaît important dans un premier temps, de rappeler certains constats en matière de santé qui touchent notre population.

### **Constats sur l'état de santé du secteur Lachine Est**

Sur le territoire du CIUSSS ODIM, 73 % des décès prématurés chez les 20 ans et plus sont attribuables aux maladies chroniques comparativement à 70 % pour l'ensemble de Montréal (1);

Le territoire du CIUSSS ODIM se retrouve en troisième position pour le taux le plus élevé (37 %) de maladies chroniques (diabète, hypertension, maladies cardiaques et pulmonaires, asthme, trouble de l'humeur) comparativement à la moyenne montréalaise qui se situe à 33 % (2);

La situation est tout aussi préoccupante concernant l'embonpoint (39,3%) et l'obésité (19,6%) nous plaçant ainsi au 1er et 2ème rang des CIUSSS ayant les taux les plus élevés (3).

Deux des facteurs de protection pour contrer les maladies chroniques sont la saine alimentation ainsi qu'un mode de vie physiquement actif. Les chiffres mentionnés plus haut nous portent à réfléchir mais surtout à vouloir créer un environnement physique favorable à la santé pour Lachine Est.

En 2013, une carte interactive des accidents au Québec (4) permet rapidement de constater que la pointe Est (sous l'échangeur St-Pierre) du secteur à développer arrive en 3ème position pour l'île de Montréal ayant le plus d'accidents. C'est sans oublier que la qualité de l'air comme les accidents impliquant des voitures sont proportionnels au volume de la circulation. La densification de ce secteur risque d'augmenter les accidents et affecter la qualité de l'air.

Forts de ces constats nous devons, nous assurer de créer des environnements qui viendront soutenir et sécuriser la population qui circulera dans ce secteur.

1 Enquête TOPO

2 Enquête TOPO

3 Enquête TOPO

4 <http://www.lapresse.ca/multimedias/201310/14/01-4699525-cartes-interactives-des-accidents-routiers-au-quebec.php>

## **1- Préoccupation : *L'habitation; un enjeu de taille pour la majorité des ménages montréalais :***

Le logement est un problème majeur pour plusieurs ménages montréalais, entre autres puisque qu'ils y consacrent plus de 30 % de leurs revenus. Selon le recensement de 2006, 59,5 % des ménages de l'arrondissement de Lachine seraient locataires (11 110 sur 18 672) et près de 31,6 % (3 510 ménages) consacrent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger. Pour l'ensemble de Montréal, 18,7 % des ménages ont un taux d'effort logement supérieur à 50 % (Direction de l'habitation, 2009).

Une étude canadienne a constaté une association entre un taux d'effort logement supérieur à 50 % et une prévalence élevée de plusieurs maladies chroniques (Research Alliance for Canadian Homeless, Housing and Health).

Selon la table d'habitation Lachine, en 2014 :

- 1 705 ménages étaient sur la liste d'attente de l'OMH à Lachine
- 256 ménages étaient sur la liste des requérants du comité de logement de Lachine-LaSalle

De même, sur les bases du recensement de 2016, statistiques Canada souligne que :

- Le pourcentage d'inoccupation des logements à Lachine est très bas, sous le seuil d'équilibre. De nombreux logements insalubres sont occupés. Cette pénurie provoque une flambée des prix. Par exemple, la hausse des loyers a été de 14,2%, de 2011 à 2016.
- 33,2% des Lachinois consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger. Ce pourcentage représente 5 400 ménages. Il y a donc un grand besoin de logements locatifs, abordables.

Le développement de nouvelles unités d'habitation dans Lachine Est devrait tenir compte de ces réalités et contribuer à atténuer les problèmes de logement qu'on retrouve dans l'arrondissement de Lachine et ailleurs à Montréal. Avoir une offre de logement social adéquate dans le projet apparaît comme une condition essentielle à la réussite de la mixité sociale du Lachine Est et à la poursuite des objectifs de la stratégie de développement durable de la ville de Montréal quant à la rétention des familles. Toutefois, il faudra des moyens concrets et énergiques pour s'assurer de la réalisation de cette volonté.

Il faut aussi tenir compte des quartiers limitrophes, un développement trop disparate qui pourrait créer une pression sur le coût du loyer des logements dans les quartiers limitrophes et développer ainsi un phénomène de gentrification. L'appartenance à un quartier est une valeur importante pour une municipalité, c'est ce qui donne sa couleur, sa chaleur et son implication des citoyens dans leur arrondissement.

Il en va de même pour le développement d'une proportion appréciable du parc résidentiel où « *l'orientation famille* » est claire et appuyée par des programmes publics et des actions en partenariat avec les acteurs privés.

Finalement, notons que le territoire du CIUSSS ODIM, marque le plus fort vieillissement de la population comparé à l'ensemble de l'île de Montréal.

Ainsi, Statistiques Canada, sur les bases du recensement de 2016, prévoit que la population des 65 ans et plus, pourrait passer de 18% en 2018 à 23.7% en 2033 pour le territoire du CIUSSS ODIM, alors que les chiffres pour Montréal passeraient de 16.6% à 20.4%.

### **Recommandation 1**

Le CIUSSS ODIM recommande de :

- Respecter les seuils minimaux de 15 % de logements sociaux et 15 % de logements abordables tel que recommandés dans la stratégie d'inclusion du logement social ainsi qu'une offre adéquate pour les familles sous forme locative ou en accès à la propriété;
- De prévoir des logements adaptés aux réalités des familles notamment aux familles nombreuses;
- D'anticiper la réalité démographique et s'y adapter en offrant un accès aisé et sécuritaire aux infrastructures, à la population des aînés de notre territoire.

## **2- Préoccupation : L'accès aux commerces alimentaires de proximité et aux aliments santé :**

L'alimentation est un déterminant majeur de la santé, inséré dans un tissage complexe de facteurs humains, sociaux, économiques, culturels et environnementaux. Cette thématique peut donc être analysée sous de nombreux angles. L'alimentation, mal équilibrée dans la quantité et la variété des aliments, de même que dans les éléments nutritifs, mène vers les problèmes les plus dominants de la décennie, soit l'embonpoint et l'obésité. Cet état de fait est d'autant plus vrai pour notre territoire compte tenu des résultats de l'enquête TOPO que nous vous avons soulignés précédemment.

Si l'alimentation exerce une influence indéniable sur la santé des individus, plusieurs déterminants agissent sur les choix alimentaires de ces personnes. Dans la dernière étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal, le CIUSSS ODIM est l'un des quatre territoires de la région de Montréal où l'accès médian aux fruits et légumes frais est nul. Dans une observation plus fine, les quartiers voisins du secteur à développer ont un accès quasi nul aux fruits et légumes frais. Cette perspective est d'autant plus inquiétante pour les populations vivant sous le seuil de faible revenu. Aujourd'hui, le CIUSSS ODIM souhaite mettre l'emphase sur l'accessibilité aux commerces alimentaires de proximité et aux aliments santé.

Au cours de la dernière décennie, les écrits décrivant l'impact des changements survenus dans la distribution alimentaire, tant dans les villes que dans les communautés rurales, ont suscité un nouvel intérêt pour l'examen de l'approvisionnement alimentaire. Le délaissement des quartiers centraux urbains et des communautés rurales par les épiceries au profit des grandes chaînes alimentaires ont amené des inégalités dans la disponibilité d'aliments santé. Une étude géomatique menée par la direction Santé publique sur l'accès aux aliments santé montre des inégalités dans l'offre de fruits et légumes frais à Montréal (5).

Ces observations mettent en lumière un manque de cohérence entre les décisions portant sur l'aménagement urbain, la planification du transport, l'implantation de services essentiels dans les milieux de vie qui contraignent les choix alimentaires.

### **Recommandation 2 :**

Le CIUSSS ODIM recommande de :

- Favoriser l'implantation des commerces alimentaires de proximité dans le développement de Lachine Est.

<sup>5</sup> Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal de la direction de Santé publique de l'Agence de santé et de services sociaux de Montréal, septembre 2006

<sup>6</sup> Planning Healty communities fact sheet series

### **3- Préoccupation : Transport actif sécuritaire**

La santé et un mode de vie physiquement actif sont intimement liés. Il est estimé que 33 % des maladies coronariennes, 25 % des accidents vasculaires cérébraux, 20 % des diabètes de type 2 et 20 % de l'hypertension au Canada pourraient être évités par la pratique régulière de l'activité physique.

De plus, selon l'organisation mondiale de la santé, la sédentarité est la 4<sup>ème</sup> cause de décès dans le monde (6). L'intégration d'un mode de vie actif au quotidien contribuerait grandement à la santé de la population.

C'est dans cette optique que Lachine a une formidable opportunité d'aménager des environnements urbains favorables aux transports actifs. De plus, un aménagement adéquat permet d'intégrer un mode de vie physiquement actif à travers le quotidien.

Pour ce faire, la priorisation du transport actif sécuritaire dans la planification de l'aménagement du territoire est déterminante. Cette priorisation doit se faire dès les premières phases de redéveloppement du quartier pour assurer la création d'un environnement où la mobilité active et sécuritaire pourra déjà s'exercer sans attendre la réalisation complète du quartier. À cet effet, l'installation de voies cyclables et la sécurisation des intersections par des mesures physiques efficaces s'imposent d'emblée.

#### **Recommandation 3**

le CIUSSS ODIM recommande de :

Prioriser la place des piétons et des vélos dans les aménagements par la création d'espaces agréables et conviviaux ;

- Sécuriser les grandes artères ;
- Développer une offre commerciale principalement par des services de proximité en cohérence avec l'idée d'un quartier mixte où les déplacements courants peuvent facilement se faire par transport actif ;
- Inclure un réseau cyclable dans ce nouveau quartier ;
- S'assurer que ce nouveau réseau cyclable se connecte avec le réseau existant et s'inspire des meilleures pratiques en matière d'aménagements cyclables (par exemple, sur le modèle de Copenhague) ;
- Imposer une norme minimale d'installation de places de stationnement pour vélos par appartement et par unité de surface commerciale afin de favoriser l'usage de ce mode de transport.

#### **4- Préoccupation : Transport collectif accessible, efficace et sécuritaire :**

Dans la même lignée que le transport actif sécuritaire, le transport collectif est favorable à la santé d'une population. Ce mode de déplacement génère moins de polluants et de gaz à effet de serre par passager - kilomètre que l'automobile. Les utilisateurs du transport en commun marcheraient en moyenne une vingtaine de minutes par jour, répondant aux deux tiers de ce qui est recommandé comme activité physique quotidienne minimale.

Dans une perspective, où ce secteur de Lachine viendra considérablement densifier la population, le transport collectif doit aussi être planifié avant même les premières constructions.

#### **Recommandation 4**

Le CIUSSS ODIM recommande de :

- De se doter d'une vision globale du transport sur l'ensemble du territoire ;
- Doter l'arrondissement de Lachine d'une politique de rues conviviales (*complete street*) pour mieux encadrer l'aménagement de l'ensemble des corridors de déplacements sur le territoire de Lachine et ce, en connexion l'ensemble de l'île de Montréal.

## **5- Préoccupation : Lutte aux changements climatiques**

Le territoire actuel de Lachine Est, est presque entièrement minéralisé et le patrimoine arboricole y est à peu près inexistant. Actuellement l'arrondissement de Lachine a une canopée avoisinant les 11 %. Ceci signifie la présence de nombreux ilots de chaleurs qui viennent augmenter la sensation de chaleur extrême, alors que nous faisons face à de régulières périodes de canicules et températures pouvant avoisiner les 40 degrés et plus avec le facteur humidité.

L'augmentation significative de la canopée du quartier contribuerait à lutter contre le phénomène des ilots de chaleur, à aménager des rues et des parcs plus invitants pour les activités de loisirs et de sports. Il faut inclure un verdissement important afin d'atteindre les objectifs du plan canopée de la ville de Montréal visant une canopée de 20 à 25 %. Des mesures de verdissement telles que des toitures vertes pourraient être des solutions de nature à réduire l'impact des ilots de chaleurs.

Notons aussi que les périodes de chaleurs extrêmes, telles que rencontrées durant nos étés (5 périodes de canicule durant l'été 2018), sont un facteur déterminant dans l'érosion démographique de la population de l'île de Montréal, qui se dirige vers les zones périphériques, à la recherche d'environnements plus verts et donc moins soumis à la réflexion des ilots de chaleurs.

La population de ce nouveau quartier aura besoin d'espaces verts de différents types et en quantité suffisante dont l'aménagement permettra d'assurer la sécurité et la convivialité des rues et des espaces publics. C'est un défi que l'arrondissement de Lachine peut relever en mettant à contribution l'ensemble des promoteurs immobiliers et des partenaires publics et privés.

### **Recommandation 5**

#### **Le CIUSSS ODIM recommande de :**

- Se doter d'un plan de verdissement afin de combattre les changements climatiques notamment les chaleurs extrêmes.

## **6- Préoccupation : Parcs et installations sportives :**

La qualité de l'environnement joue un rôle important sur la pratique de l'activité physique et la santé de sa population. La Fondation américaine Robert Wood Johnson (7 et 8) s'est intéressée à cette question en répertoriant des faits concernant un mode de vie physiquement actif et la proximité des parcs et terrains de jeux.

Certains résultats pourraient être considérés dans le développement de Lachine Est :

- La proximité des parcs est associée à leur usage plus élevé et à une activité physique accrue dans une diversité de populations et plus particulièrement chez les jeunes ;
- Dans les parcs, c'est sur les sentiers de randonnée, aux terrains de jeux et aux installations sportives que les gens sont le plus actifs ;
- Les perceptions relatives à l'état, l'esthétique et la sécurité des parcs influencent leur fréquentation et l'activité physique qui y est pratiquée ;
- La présence de supervision et de programmes organisés peut accroître la fréquentation des parcs et des terrains de jeux et augmenter l'activité physique, en particulier chez les jeunes.

Par ailleurs, une contribution de 10 % de la part des promoteurs immobiliers pour l'implantation de parcs (contribution pour fins de parc, soit en cession de terrain dans l'enceinte du développement immobilier, soit en contribution financière) tel que le permet la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permettrait à la ville d'obtenir des terrains et de les aménager à titre de parcs pour la collectivité locale. Compte tenu des enjeux montréalais de développement durable, des objectifs de qualité de l'air et de la volonté de faire de Montréal une ville physiquement active, l'arrondissement et ses partenaires doivent mettre tout en œuvre pour développer une offre adéquate de parcs et d'espaces verts inspirée par les meilleures pratiques.

De plus, l'implantation d'équipements de loisirs actifs et publics contribue à l'activité physique de la population, ce qui est un facteur de protection pour maintenir une bonne santé (Kino Québec 2000, 2002).

### **Recommandation 6**

**Le CIUSSS ODIM recommande de :**

- Se doter d'un plan de verdissement, d'espaces publics et d'installations sportives dans l'aménagement de ce secteur.

*7 Jacqueline Kerr, PhD, Université de San Diego, Université de la Californie, San Diego*

*8 Traduction et adaptation au contexte québécois, Marie Demers, PhD, chercheuse associée, CHUS Université de Sherbrooke, 2011*

### **7- *Implantation de services publics (santé, éducation, garderies) :***

La création d'un quartier vivable, conçu selon les principes du développement durable, exige la présence de services de proximité. Ces services accessibles à distance de marche ne se limitent pas à l'univers commercial, mais englobent également des services publics : services de santé de première ligne, écoles et centres de la petite enfance (CPE), etc.

Il faut garder à l'esprit qu'un projet d'une telle ampleur va augmenter de manière significative la population de Lachine. En effet, 5 000 adresses représentent une potentialité de 15 000 à 20 000 personnes, Ceci correspond à une augmentation de la population de l'arrondissement de Lachine, de plus de 30%. Cette réalité va venir mettre une très forte pression sur l'ensemble des services. On parle, par exemple, de devoir construire une école primaire et une école secondaire de 800 élèves pour chaque école. Les services locaux de santé et services sociaux, seront, eux aussi, confrontés à cette forte pression supplémentaire.

L'accessibilité aux services devra être considérée dans une vision globale, afin que le quartier offre les services adéquats et attire les familles.

C'est dans cette optique que des collaborations étroites doivent se tisser avec les partenaires institutionnels touchés par ce développement.

#### **Recommandation 7**

Le CIUSSS ODIM recommande que :

- La concertation entre les institutions et l'arrondissement de Lachine s'amorce dès le début du développement du quartier afin d'identifier l'offre de service souhaitée et les sites pour les accueillir.

### **8- *Décontamination et transport des contaminants :***

La vocation passée de ce territoire a laissé certes un patrimoine industriel inestimable mais aussi des contaminants dans le sol. Dans la requalification de ce terrain, dans une perspective, entre autres, résidentielle, le CSSS DLL souligne l'importance du processus de décontamination compte tenu du lien entre un environnement et la santé des individus qui y vivent. La politique de « *Protection des sols et la réhabilitation des terrains contaminés* » encadre toute la démarche de décontamination et assurera par le fait même, de faire du développement de Lachine Est un lieu favorable à la santé de ces citoyens.

#### **Recommandation 8**

Le CIUSSS ODIM recommande que :

- L'arrondissement de Lachine porte une attention particulière afin que le processus de décontamination respecte cette politique.

### **9- Transport ferroviaire sécuritaire :**

L'arrivée de la gare étagée dans ce secteur est une excellente nouvelle permettant ainsi d'élargir l'offre de transport dans la perspective de réduire l'utilisation de l'automobile.

Les zones situées à proximité des activités ferroviaires ne constituent pas les environnements les plus favorables aux nouveaux aménagements résidentiels. Il est souvent difficile de concilier les attentes et les préoccupations des résidents avec les activités ferroviaires. Nous soutenons toutes initiatives de l'arrondissement prévoyant les conflits potentiels entre les activités ferroviaires et les nouveaux aménagements. Le contexte actuel est favorable pour établir un plan considérant les enjeux d'un tel développement avant même la première construction.

Les activités ferroviaires peuvent avoir des impacts variables sur la santé et la qualité des résidents proches en raison du bruit et des vibrations inhérentes au passage d'un train. Certaines études ressortent les perturbations du sommeil ayant à long terme des effets sur la santé cardiovasculaire et mentale. Il est souhaitable de tenir compte de ces éléments dans la planification du développement en incorporant des mesures d'apaisement du bruit (marge de recul, mur antibruit).

De plus, La sécurité à l'abord des corridors ferroviaires doit être hautement considérée. Il faut s'assurer de prévenir tout accident potentiel

#### **Recommandation 9**

le CIUSSS ODIM recommande que :

- l'arrondissement de Lachine s'assure que les promoteurs planifient dans ces secteurs, un aménagement adapté pour s'assurer d'un impact sonore et vibratoire dans des seuils d'acceptabilité grâce à des pratiques de conception particulière.
- L'arrondissement de Lachine prenne en considération les lignes directrices applicables aux nouveaux aménagements à proximité des activités ferroviaires de la Fédération des municipalités et l'association des chemins fer. Afin d'assurer une pleine sécurité, le Centre de sécurité civile de la ville de Montréal serait un allié important dans l'élaboration de stratégies afin de sécuriser ce secteur.

## Conclusion

Le CIUSSS ODIM espère que le plan particulier d'urbanisme (PPU) propose le développement d'un quartier qui concrétiserait un environnement bâti, favorable à la santé. Pour que la mise en œuvre demeure fidèle au plan, certaines conditions sont nécessaires :

- Un milieu avec une bonne densité, disposant de services de proximité et d'équipement collectifs ;
- Un design du réseau viaire qui facilite l'activité physique, le transport actif et collectif ;
- Un design permettant l'aménagement de parcs, d'îlots verts et d'un verdissement atténuant les impacts de la pollution et des chaleurs accablantes;
- Une concertation de l'arrondissement avec les partenaires du réseau de la santé et de l'éducation pour planifier l'indispensable implantation des services publics ;
- S'assurer d'offrir une accessibilité aisée, sécuritaire et dynamique aux personnes âgées ou à mobilité réduite ;
- Une intensification des efforts pour que les milliers de logements construits ne soient pas accaparés presque entièrement par des ménages du quintile supérieur des revenus ;
- Développer l'accessibilité et les solutions de transports alternatifs, sécuritaires, collectifs et responsables ;
- Favoriser l'accès à des commerces alimentaires de proximité et des aliments santé.

L'arrondissement de Lachine aurait ainsi la possibilité de devenir une expérience exemplaire de développement urbain, promoteur de santé, de bien-être et d'équité pour la population montréalaise.

## Bibliographie / Références bibliographiques

- Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal (2006).
- *Le transport, une question de santé*. Rapport du directeur de santé publique. Montréal.
- Direction de l'habitation, Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, ville de Montréal (2009), Profil statistique en habitation de la ville de Montréal
- Kino-Québec (2000). *L'activité physique, déterminant de la santé des jeunes*. Avis du comité scientifique de Kino-Québec, Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.
- Kino-Québec (2002). *L'activité physique, déterminant de la qualité de vie des personnes de 65ans et plus*. Avis du comité scientifique de Kino-Québec, Secrétariat au loisir et au sport, ministère de la Santé et des Services sociaux, Gouvernement du Québec.
- Research Alliance for Canadian Homeless, Housing and Health (2010), Housing vulnerability and Health: Canada's hidden emergency.
- [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire\\_municipal/veille/rues\\_completes.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire_municipal/veille/rues_completes.pdf)
- [http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers\\_thematiques/environnement\\_urbain/thematiques/acces-aux-alimentssante](http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/acces-aux-alimentssante)